



Contrat avec le partenaire europeen

Par **monique54**, le **15/04/2010** à **13:40**

Bonjour,

je viens de signer un contrat avec le partenaire europeen et j'ai moyennement confiance. J'ai peur de m'être fait avoir.

connaissiez- vous quelle réputation à cette société ?

est-elle sérieuse et a-t-elle des résultats probants.

Merci d'avance

Par **ugej**, le **01/09/2010** à **13:41**

Bonjour ,

Pour vendre mon bien ,j'ai prévu de contacter le partenaire européen par téléphone car je comptais leur demander le coût de l'annonce ,en quoi consistait leur suivi et enfin les supports proposés .Je viens de lire votre mail et je me pose la question de savoir si je persiste dans ma décision .Quel conseil pouvez-vous me donner ?

Merci de votre collaboration ,

M.Jégu